



Mimez-le!

Montrez-moi ce que vous entendez par «droits de l'homme».

Thèmes	Droits de l'homme en général, Droits de l'enfant, Citoyenneté
Complexité	Niveau 2
Taille du groupe	9 +
Durée	90 minutes
Aperçu	Il s'agit d'une activité théâtrale qui encourage les participants à : <ul style="list-style-type: none"> ▪ S'interroger sur leurs perceptions générales des droits de l'homme ▪ Trouver différentes manières d'exprimer ces perceptions
Droits corrélés	Tous les droits
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Faire le point sur les connaissances des participants en matière de droits de l'homme ▪ Développer les capacités interculturelles et communicatives ▪ Développer la coopération et la créativité
Matériels	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Accessoires: déguisements, jouets, ustensiles ménagers, etc. ▪ Papier et marqueurs de couleur, pastels ▪ Colle, ficelle et carton

Instructions

1. Expliquez que le but de cet exercice est de traduire l'idée - ou le concept général - des droits de l'homme au moyen d'une représentation théâtrale qui puisse être comprise par des personnes de cultures différentes ne parlant pas forcément la même langue.
2. Expliquez aux participants qu'ils ne pourront pas faire usage de la parole: ils devront s'exprimer à travers le mime. Ils pourront cependant se servir des matériels et accessoires, s'ils le souhaitent.
3. Demandez aux participants de se rassembler en groupes restreints de 4 à 6 personnes et remettez à chaque groupe une grande feuille de papier, ainsi qu'une série de pastels/ marqueurs.
4. Laissez 10 minutes aux groupes pour réfléchir aux droits de l'homme et identifier deux ou trois idées maîtresses qu'ils souhaitent mettre en avant dans leur mime.
5. Ensuite, accordez-leur encore 30 minutes pour échafauder et répéter leur mime. Expliquez-leur qu'il s'agit d'un travail de groupe et que chacun d'entre eux doit tenir un rôle dans la représentation.
6. Quand les 30 minutes se sont écoulées, réunissez les groupes de manière à ce que tous les participants puissent assister aux représentations de tous les groupes.
7. Prévoyez quelques minutes après chaque représentation pour les réactions et la discussion.
8. Demandez aux spectateurs de donner leurs interprétations de la représentation à laquelle ils viennent d'assister et de tâcher d'en identifier les idées maîtresses.

THEMES



DROITS DE L'HOMME GÉN.



DROITS DE L'ENFANT



CITOYENNETÉ

COMPLEXITE



NIVEAU 2

TAILLE DU GROUPE



9 +

DUREE



90 MINUTES

9. Laissez ensuite au groupe d'acteurs le soin d'expliquer brièvement les points qui n'ont pas été relevés lors du feedback. Répétez la même procédure pour chaque représentation.

Compte rendu et évaluation

Il s'agit à présent de passer en revue toute l'activité.

- Que pensent les participants de cette activité? A-t-elle été plus ou moins difficile que ce qu'ils avaient imaginé? Quels ont été les aspects ou les points les plus difficiles à représenter?
- Les participants ont-ils appris quelque chose de nouveau sur les droits de l'homme?
- Relève-t-on des similitudes et des différences d'interprétation? L'idée des droits de l'homme a-t-elle donné lieu à des désaccords fondamentaux? Pourquoi?

Conseils pour l'animateur

À moins que les participants ignorent tout du concept des droits de l'homme, il est plus intéressant de réaliser cette activité en donnant le moins d'orientations initiales possible. Le but principal est précisément de découvrir ce que les jeunes ont appris sur les droits de l'homme au cours de leur vie. Il convient donc d'insister sur ce point avant de démarrer l'activité, de sorte que les participants ne se sentent pas gênés de ne pas «savoir» exactement ce que sont les droits de l'homme.

Dites-leur clairement que leur tâche consiste à représenter «les droits de l'homme en général» plutôt qu'un ou plusieurs droits en particulier. Les groupes peuvent choisir un droit précis pour en faire ressortir des aspects généraux, sans toutefois perdre de vue leur objectif, à savoir montrer ce que les droits de l'homme ont en commun. À la fin de la séance, les spectateurs devraient être capables (ou du moins commencer à être capables!) de répondre à la question suivante: «Les droits de l'homme, qu'est-ce que c'est?»

Tous les participants doivent s'impliquer activement dans la représentation, y compris ceux qui pensent ne pas être de bons acteurs! Expliquez qu'il y a un rôle pour chacun et que le groupe tout entier doit prendre plaisir à présenter son travail. Quelques accessoires inhabituels peuvent animer les représentations et faire germer des idées créatives – il peut s'agir de saucières, de voitures miniatures, de chapeaux, d'oreillers, de pierres, d'une poubelle, etc.

Variantes

Vous pouvez réaliser cette activité comme un exercice de dessin: les groupes présentent une affiche – sans utiliser de mots – illustrant leurs idées principales au sujet des droits de l'homme.

Cette activité peut être une activité d'introduction, mais elle peut servir aussi à organiser et clarifier les idées des participants qui ont déjà réalisé d'autres activités du manuel ou entrepris leur propre recherche.

Suggestions de suivi

Recherchez des pièces ou d'autres œuvres littéraires traitant des droits de l'homme, et organisez une représentation théâtrale à l'intention de votre communauté locale.



Si le groupe souhaite poursuivre sa réflexion sur certains droits de l'homme, vous pouvez examiner la Convention relative aux droits de l'enfant à travers l'activité «La Convention relative aux droits de l'enfant – Qu'est-ce qui nous concerne dans ce texte?», page 443.

Idées d'action

Elaborez vos propres mimes ou demandez aux participants d'imaginer une représentation qui sera jouée devant des personnes extérieures au groupe. Si vous optez pour la variante de l'affiche, organisez une exposition. Ces deux idées peuvent servir à célébrer la journée des droits de l'homme.

Date clé

le 10 décembre

Journée des droits de
l'homme